F.-M. RICHARD
& ASSOCIÉS
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

UNION DES AMIS ET COMPAGNONS D'EMMAÜS

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Rapports du commissaire aux comptes

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2024

1 place d'Estienne d'Orves - 75 009 Paris
Tel +33 (0)1 53 93 60 70
Fax +33 (0)1 45 63 88 34
Email dfk@fm-richard.fr - www.fm-richard.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables région Paris Île-de-France
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Société anonyme au capital de 100 000 € - RCS Paris B 315 633 578 - TVA FR 35 315 633 578
Membre du réseau DFK International, association de cabinets indépendants

F.-M. RICHARD
& ASSOCIÉS
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

Union des amis et compagnons d'Emmaüs - UACE

47, avenue de la résistance

93100 MONTREUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Union des amis et compagnons d'Emmaüs - UACE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Ainsi qu'il en est fait mention dans le paragraphe de l'annexe des comptes annuels sur les faits caractéristiques de l'exercice, l'association a réalisé au cours de l'année un certain nombre d'opérations concernant son patrimoine immobilier. Sur la base du processus de transmission des informations établi entre l'association et les groupements locaux, nos travaux ont notamment consisté à contrôler les montants comptabilisés au titre des acquisitions et apports de l'exercice et à vérifier, pour les principaux groupements locaux, la cohérence des données reçues avec le patrimoine inscrit dans les comptes au 31 décembre 2024,

- L'annexe des comptes annuels rappelle que les immobilisations font l'objet d'une approche par composant et sont amorties selon les règles définies depuis l'exercice 2016. Dans le cadre du contrôle des principes comptables retenus par l'association, nous avons vérifié les modalités de calcul des amortissements et la conformité des informations fournies dans l'annexe à ce sujet.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 14 mai 2025.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 17 juin 2025

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2024 Brut	31/12/2024 Amort. et Dépréc.	31/12/2024 Net	31/12/2023 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				7 830
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	36 661 602		36 661 602	36 559 602
	Constructions	93 188 176	35 725 575	57 462 602	58 028 918
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	42 476	15 166	27 310	25 114
	Immobilisations corporelles en cours	3 505 147		3 505 147	3 219 530
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	86 965		86 965	133 576
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 127 016	190 000	937 016	937 016
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 858		1 858	1 827
	Prêts	1 153 781	9 665	1 144 117	1 052 915
	Autres immobilisations financières	42 009		42 009	42 009
	TOTAL (I)	**135 809 030**	**35 940 405**	**99 868 625**	**100 008 337**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	24 502		24 502	179 790
	Créances reçues par legs ou donations	31 357		31 357	128 715
	Autres créances	6 698 207	61 790	6 636 417	4 664 245
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 131 023		2 131 023	2 389 915
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	**8 885 088**	**61 790**	**8 823 299**	**7 362 665**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**144 694 118**	**36 002 194**	**108 691 924**	**107 371 002**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			1 186 125	1 094 924
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	74 180 562	73 650 697
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	44 210	44 210
	Ecarts de réévaluation	13 825 577	13 825 577
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	610	610
	Réserves pour projet de l'entité	3 029 644	3 029 644
	Autres		
	Report à nouveau	(12 437 742)	(10 804 333)
	Excédent ou déficit de l'exercice	**(1 577 065)**	**(1 633 409)**
	Total des fonds propres (situation nette)	**77 065 796**	**78 112 996**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	3 401 897	3 576 395
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**3 401 897**	**3 576 395**
	Total des fonds propres	**80 467 693**	**81 689 392**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	111 128	258 547
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	3 842 051	4 108 144
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	**3 953 179**	**4 366 691**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 812 721	17 844 514
	Emprunts et dettes financières divers	2 535 497	2 542 415
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 653	38 103
	Dettes des legs ou donations	7 194	3 744
	Dettes fiscales et sociales	361	2 641
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 171
	Autres dettes	778 626	872 333
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**24 271 051**	**21 314 920**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**108 691 924**	**107 371 002**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 577 065,00)	(1 633 408,98)
	(1) Dont à moins d'un an	7 092 831	20 947 600
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	23 531	8 203

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	455 365	405 171
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	195 391	222 771
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	256 661	515 976
	Contributions financières	1 721 582	2 278 715
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	886 707	792 553
	Utilisations des fonds dédiés	266 093	289 662
	Autres produits	131	
	Total des produits d'exploitation	**3 781 930**	**4 504 848**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	559 400	642 564
	Aides financières	330 054	630 658
	Impôts, taxes et versements assimilés	835 399	804 736
	Salaires et traitements		
	Charges sociales	13 234	13 234
	Dotation aux amortissements et dépréciations	3 340 821	3 189 953
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		419 536
	Autres charges	3 576	10 588
	Total des charges d'exploitation	**5 082 485**	**5 711 268**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(1 300 555)**	**(1 206 420)**

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en **euros**	31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION		**(1 300 555)**	**(1 206 420)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		32	1 904
	Total des produits financiers		**32**	**1 904**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		420 110	260 668
	Total des charges financières		**420 110**	**260 668**
	RESULTAT FINANCIER		**(420 078)**	**(258 764)**
	RESULTAT COURANT avant impôts		**(1 720 633)**	**(1 465 184)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		9 296 182 998	64 701 380 304
	Total des produits exceptionnels		**192 294**	**445 004**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		48 726	54 265 558 965
	Total des charges exceptionnelles		**48 726**	**613 230**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**143 568**	**(168 225)**
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**		**3 974 255** **5 551 320**	**4 951 757** **6 585 166**
	EXCEDENT ou DEFICIT		**(1 577 065)**	**(1 633 409)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	35 438	34 364
TOTAL	**35 438**	**34 364**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole	35 438	34 364
TOTAL	**35 438**	**34 364**

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en **euros**

1 - Présentation de l'association

L'association nationale dite « UNION DES AMIS ET COMPAGNONS D'EMMAÜS » (UACE), fondée en 1962, régie par la loi du 1er juillet 1901, regroupe des associations suscitées par le message de l'abbé Pierre, membres de la fédération Emmaüs France, ayant accepté les exigences du Manifeste Universel d'Emmaüs et des textes fondamentaux spécifiques à l'UACE.

Ces associations ont pour objet :

- d'administrer, notamment, des Communautés de travailleurs bénévoles, fixes ou itinérantes, ainsi que des Camps de Jeunes ;
- de prolonger l'esprit d'Emmaüs après le passage d'une Communauté itinérante ou des Camps, ou autour d'une Communauté fixe.

L'Union a pour objet :

- de déterminer et coordonner dans le cadre du Manifeste Universel d'Emmaüs, les orientations et la ligne d'action de toutes les associations adhérentes, plus spécifiquement la gestion du patrimoine immobilier mis à leur disposition dans le cadre d'une convention d'occupation ;
- de gérer les services communs jugés utiles pour un meilleur accomplissement des tâches des associations adhérentes.

L'UACE, reconnue d'utilité publique, regroupe des groupes Emmaüs ayant décidé de mettre en commun leur patrimoine immobilier afin d'en garantir la gestion et le développement au service de la lutte contre la pauvreté. L'UACE est donc propriétaire du foncier et de l'immobilier de 56 groupes adhérents à la fédération Emmaüs France.

L'UACE assure le développement patrimonial des groupes (agrément « maitrise d'ouvrage », recours aux emprunts bancaires nécessaires aux opérations immobilières...). Chaque adhérent finance son immobilier, avec la possibilité de demander une aide à l'UACE. Les groupes disposent gracieusement des locaux (à partir de la signature d'une convention de prêt à usage ou « commodat ») en contrepartie de la prise en charge de l'ensemble des coûts liés au bâtiment (charges d'emprunt, assurances, impôts et taxes, etc.).

Les opérations neuves ou les projets de réhabilitation, sont développés par les groupes locaux dans le cadre de leur projet associatif. La décision de programmation est arrêtée en commun entre l'association locale, l'UACE et Emmaüs France avec le concours de son service immobilier. L'association locale assume éventuellement la maitrise d'ouvrage déléguée de l'opération. L'UACE apporte ses conseils pour la prise de décision, l'établissement du plan de financement (recherche de solutions optimisées de financement des projets), et intervient pour la réalisation du projet en mobilisant les prestataires compétents (exemple : assistant à maitrise d'ouvrage).

Le Conseil d'Administration de l'UACE est composé de 18 représentants dont 16 élus parmi les membres des associations locales, d'un représentant de la branche communautaire et d'un représentant d'Emmaüs France. L'UACE peut également faire appel à des personnes ressources sur des problématiques

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en **euros**

particulières. Le Conseil d'Administration est l'instance décisionnaire de l'UACE pour tout ce qui ne relève pas de la compétence de l'Assemblée Générale.

Les membres de l'équipe salariée assurent une mission de gestion patrimoniale et financière. Ils réalisent des missions d'appui et de conseil pour le développement et la gestion des bâtiments détenus par l'UACE. La composition de l'équipe est la suivante :

- Directeur Immobilier
- Chargée de la vie association et de la gestion administrative et financière
- Responsable Entretien du Patrimoine
- Responsable Immobilier et Gestion du Patrimoine

Cette équipe est salariée d'Emmaüs France et mise à disposition par convention auprès de l'UACE.

2 - Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice 2024, les principales entrées en immobilisations concernent :

- Thouars : construction neuve d'un bâtiment pour la communauté, inscrit à l'actif pour une valeur brute de 2.536.505€
- Donation reçue d'une maison d'habitation et de commerce à La Chapelle St Luc dans l'Aube, pour une valeur brute de 60.000€
- Donation reçue d'une maison d'habitation à Moulins dans l'Allier, pour une valeur brute de 280.000€

Les travaux en cours de réalisation s'élèvent à 3.505.147 euros à la clôture de l'exercice 2024.

Les produits exceptionnels de l'exercice sont composés principalement de la quote-part de subventions d'investissements virée au compte de résultat pour 174.498 euros.

Les aides versées aux communautés s'élèvent à 59.324 euros.

Au 31 décembre 2024, l'UACE est constituée de 56 adhérents.

3 - Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'UACE ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Il n'y a pas d'évènement signficatif postérieur à la clôture.

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en **euros**

4 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06 en vigueur relatives aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode des coûts historiques est retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité.

Le bilan de l'exercice présente un total de 108 691 924 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 3 974 255 euros et un total charges de 5 551 320 euros,dégageant ainsi un résultat de -1 577 065 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.
Il a une durée de 12 mois.

Afin que le résultat d'exploitation de l'UACE traduise fidèlement le modèle économique de l'association, il a été décidé d'inscrire, depuis l'exercice précédent, dans le poste « Contributions financières » les versements effectués par les groupes au titre du remboursement des emprunts bancaires souscrits par l'UACE qui figuraient antérieurement dans les produits exceptionnels.

5 - Cotisations

Les cotisations statutaires sont recouvrées par Emmaüs France qui les reverse à l'UACE. Les cotisations sont enregistrées en produits lors de l'appel de cotisation.

6 - Fonds reportés

Les fonds reportés concernent les legs ou donations acceptés par le Conseil d'administration au cours de l'exercice qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture (cf. annexe page 18).

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en **euros**

7 - Approche par composant des biens

Les biens ont fait l'objet de l'approche par composant selon les modalités suivantes :

- La valeur du terrain a été attribuée comme suit :
  => immeubles dans Paris et petite couronne : 70 % de la valeur de l'apport
  => immeubles autres territoires : 30 % de la valeur d'apport

- Pour les autres composants et en l'absence d'éléments suffisamment pertinents, l'approche par composant s'effectue selon les préconisations de l'avis 2004-11 CNC (lui-même basé sur les méthodes appliquées par les organismes de logement social) sur la valeur hors terrain :
  => Structure : 90 %
  => Menuiseries extérieures : 5 %
  => Installation de chauffage/fluide : 3 %
  => Ravalement : 2 %

Lorsque des éléments précis le permettent, notamment lors de constructions neuves ou de travaux réalisés par l'UACE, les immobilisations sont inscrites à l'actif selon l'approche par composant.

8 - Plan d'amortissements

Pour les biens immobiliers présents au 01.01.13, les amortissements sont calculés selon les modalités suivantes :

- Structure : 30 ans
- Menuiseries extérieures : 10 ans
- Installation de chauffage/fluide : 10 ans
- Ravalement : 10 ans

Pour les biens non mis à disposition des groupes (Soyaux, Meslay) ainsi que Lespinassière et ceux acquis après le 01.01.13 (date d'apport des biens par l'UCC et l'AIE), les amortissements sont calculés selon les modalités suivantes :

- Structure : 40 ans
- Menuiseries extérieures : 20 ans
- Installation de chauffage/fluide : 20 ans
- Ravalement : 10 ans

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en **euros**

9 - Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

10 - Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Depuis 2019, l'UACE comptabilise une dépréciation des cotisations sur la base des montants non payés par les groupes Emmaüs.

11 - Réserve de trésorerie pour couverture des cautions bancaires

Dans les fonds associatifs, une réserve de trésorerie est constituée par affectation de résultat à hauteur de 5% des cautions bancaires accordées pour les emprunts souscrits directement par les groupes.

12 - Provision pour charges d'entretien

Au-delà de la prise en charge des dépenses incombant habituellement au propriétaire, les utilisateurs doivent également constituer une provision pour charges au titre de l'obligation liée au contrat de mise à disposition pour l'entretien du bien.
En cas d'insuffisance de la provision par les utilisateurs, l'UACE, en tant que propriétaire, constituera une provision pour charges.

13 - Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement de nature publique sont inscrites au poste "subventions d'investissements " et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement du bien financé.

14 - Fonds dédiés

Les contributions financières (financements de nature privée) affectées au financement d'immobilisation sont inscrites en "Fonds dédiés immobiliers" et sont transférées au compte de résultat au rythme de l'amortissement du bien.

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en **euros**

Le fonds commun de Solidarité a été constitué à l'origine par l'UCC pour couvrir les avances faites aux communautés. Au 31 décembre 2024, il s'élève à 162.998 euros et se décompose de la manière suivante :

- 25.000 euros affectés aux prêts
- 137.998 euros disponible pour des affectations futures

15 - Apport en fonds associatifs sans droit de reprise

Les apports de l'exercice s'élèvent à 529.865 euros. Le poste varie de la façon suivante :

Apport sans droit de reprise en début d'exercice		**68 070 064**
Apport au cours de l'exercice		529 865
Emmaüs Thouars construction neuve	*745 685*	
Emmaüs Thouars reclassement déblocage emprunt	*- 555 820*	
Emmaüs Troyes donation immeuble	*60 000*	
Emmaüs Allier (Moulins) donation immeuble	*280 000*	
Apport sans droit de reprise en fin d'exercice		**68 599 929**

16 - Engagements hors bilan

1) Cautions Hypothécaires :

Les cautions hypothécaires accordées en garantie d'emprunts bancaires souscrits par l'UACE s'élèvent à 3.762.720 euros au 31 décembre 2024.

2) Cautions solidaires :

Afin de garantir le bail consenti à certains responsables de communautés, suite à leur mutation, l'UACE s'est portée caution solidaire, de deux anciens salariés pour un montant de 34 020 euros.

3) Cautions solidaires accordées dans le cadre d'emprunts souscrits par les communautés :

Les cautions solidaires accordées en garantie d'emprunts bancaires souscrits par les communautés s'élèvent à 3.216.892 euros au 31 décembre 2024.

4) Privilège de prêteur de deniers :

Au 31 décembre 2024, les garanties de privilège de prêteur de deniers s'élèvent à 8.322.490 euros.

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en **euros**

5) Prêts et participations

Les engagements de prêts et participations non réalisés pris par le Conseil d'administration de l'UACE au 31 décembre 2024 s'élèvent à :

- Participations	34.627 euros
- Prêts et avances de trésorerie	NEANT

6) Engagements reçus

En vertu d'un contrat de location-accession signé avec le Fonds de Dotation Antigone en 2019, l'UACE a la faculté d'exercer son droit d'option en cours de contrat pour devenir propriétaire du bien immobilier situé à Cergy Pontoise et mis à disposition de la communauté de Bernes sur Oise. Le terme du contrat est fixé au 31 décembre 2034. Les paramètres initiaux (le contrat prévoit une revalorisation selon l'indice ILAT sont les suivantes :

- Redevance annuelle de 84.174 euros, dont 21.044 euros d'acompte sur le prix
- Prix d'acquisition du bien : 1.296.000 euros

17 - Autres informations

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024 au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 20.400 euros HT.

18 - Effectif

L'UACE n'a pas eu de salarié au cours de l'année 2024.

19 - Les contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est un acte par lequel une personne physique ou morale fournit à l'UACE un travail (bénévolat), des biens (dons en nature) ou autres services à titre gratuit (mise à disposition de biens). Elle n'entraine pas de flux financier.

Le bénévolat est quantifié selon le nombre théorique de bénévoles et le temps consacré au sein des différentes instances statutaires ainsi que les missions "référents" mandatés par le Conseil d'administration de l'UACE. Il est valorisé selon le SMIC horaire hors charges sociales.

Le mécénat de compétence est valorisé selon les indications des mécènes.

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en **euros**

En 2024, l'UACE a bénéficié des contributions volontaires en nature suivantes :

- bénévolat pour 2.983 heures valorisées pour un montant total de 35.438 euros

Par ailleurs, l'UACE conclut des contrats de commodat avec les communautés qui occupent à titre gratuit les biens immobiliers dont l'UACE est propriétaire.

20 - Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, conformément à la règlementation en vigueur, sont :

	Rémunération	Avantages en nature
Pour les salariés	Néant	Néant
Pour les bénévoles	Néant	Néant

21 - Titres de Participation

L'UACE détient 19,24 % de la SCI 47 avenue de la Résistance à Montreuil. Au 31 décembre 2024, les informations financières de cette participation sont :

- Capital : 5.665.600 euros
- Réserves et report à nouveau avant affectation : - 2.971.776 euros
- Quote-part du capital détenue : 19,24%
- Valeur brute comptable : 1.090.000 euros
- Valeur nette comptable : 900.000 euros
- Chiffre d'affaires : 215.114 euros
- Résultat comptable : -37.028 euros

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	7 830		(7 830)			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**7 830**		**(7 830)**			
CORPORELLES	Terrains	36 559 602		102 000			36 661 602
	Constructions sur sol propre	67 036 483		2 040 484			69 076 966
	sur sol d'autrui	18 529					18 529
	instal. agenct aménagement	23 358 660		734 021			24 092 681
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	40 280		2 196			42 476
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	3 219 530		6 153 070		5 867 453	3 505 147
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**130 233 083**		**9 031 771**		**5 867 453**	**133 397 401**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	**133 576**		**939 998**		**986 609**	**86 965**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 127 016					1 127 016
	Autres titres immobilisés	1 827		31			1 858
	Prêts et autres immobilisations financières	1 104 588		267 500		176 298	1 195 790
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 233 431**		**267 531**		**176 298**	**2 324 664**
	TOTAL	**132 607 921**		**10 231 469**		**7 030 360**	**135 809 030**

Amortissements

	Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	20 191 462	1 963 327		22 154 789
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	12 193 292	1 377 494		13 570 785
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	5 599			5 599
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	9 567			9 567
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**32 399 919**	**3 340 821**		**35 740 740**
	TOTAL	**32 399 919**	**3 340 821**		**35 740 740**

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : legs ou donations				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	190 000			190 000
	Sur immobilisations : autres immo. financières	9 665			9 665
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	61 790			61 790
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**261 454**			**261 454**
	TOTAL GENERAL	**261 454**			**261 454**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 153 781	1 153 781	
Autres immobilisations financières	42 009	42 009	
Clients, usagers douteux ou litigieux			
Autres créances clients, usagers	24 502	24 502	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 060	2 060	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	61 883	61 883	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, entités affiliées	4 107 724	4 107 724	
Créances reçues par legs ou donations	31 357	31 357	
Débiteurs divers	2 526 540	2 526 540	
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES	**7 949 856**	**7 949 856**	
Prêts accordés en cours d'exercice	230 000		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	138 798		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	23 531	23 531		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	20 789 190	3 610 969	5 165 474	12 012 747
Emprunts et dettes financières divers	3 839	3 839		
Fournisseurs et comptes rattachés	136 653	136 653		
Dettes des legs ou donations	7 194	7 194		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	334	334		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	27	27		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, entités affiliées	2 531 657	2 531 657		
Autres dettes	778 626	778 626		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**24 271 051**	**7 092 831**	**5 165 474**	**12 012 747**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 657 729			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 272 444			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en **euros**	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise	73 650 697		529 865		74 180 562
Fonds propres avec droit de reprise	44 210				44 210
Ecarts de réévaluation	13 825 577				13 825 577
Réserves statutaires ou contractuelles	610				610
Réserves pour projet de l'entité	3 029 644				3 029 644
Autres réserves					
Report à nouveau	(10 804 333)	(1 633 409)			(12 437 742)
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 633 409)	1 633 409		1 577 065	(1 577 065)
Situation nette	**78 112 996**		**529 865**	**1 577 065**	**77 065 796**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	3 576 395			174 498	3 401 897
Provisions réglementées					
TOTAL	**81 689 392**		**529 865**	**1 751 563**	**80 467 693**

Variation des Fonds Reportés

Etat exprimé en **euros**	Fonds reportés clôture 31/12/2023	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2024
Fonds reportés liés aux legs ou donations	258 547	14 529	161 948	111 128
TOTAL	**258 547**	**14 529**	**161 948**	**111 128**

Les fonds reportés concernent les legs ou donations acceptés par le Conseil d'administration au cours de l'exercice qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture.

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en **euros**

	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Financement immobilier	3 945 146		266 093			3 679 053	
Solidarité	162 998					162 998	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**4 108 144**		**266 093**			**3 842 051**	

Legs, donations et assurances-vie

Etat exprimé en **euros**	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie	87 901	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	68 557	42 190
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	82 252	525 309
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	133 090	66 999
Total des produits	**371 800**	**634 498**
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	100 611	76 332
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	14 529	42 190
Total des charges	**115 140**	**118 522**
SOLDE	**256 661**	**515 976**

UACE
L'IMMOBILIER MUTUALISÉ
D'EMMAÜS FRANCE

UNION DES AMIS ET COMPAGNONS D'EMMAÜS

Note de présentation des tableaux de gestion

L'activité de l'UACE est présentée dans le tableau de gestion qui reprend les produits et les charges du compte de résultat des comptes annuels.

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon les normes comptables.

1. RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Les produits de fonctionnement sont principalement composés des cotisations des groupes correspondant à 0,65% du chiffre d'affaires des adhérents.

Les produits du patrimoine comprennent la refacturation des taxes foncières et des charges locatives.

Les mises à disposition de biens comprennent les ressources issues de la mise à disposition de certains locaux. Ces ressources sont reversées aux groupes.

Les produits divers de fonctionnement comprennent principalement les produits financiers.

Les charges de fonctionnement sont composées :

- les œuvres sociales (mutuelle) versées à des anciens salariés de l'UACE financées par le fonds de mutualisation B1
- charges de personnel refacturées par Emmaüs France puisque l'UACE n'a pas de salarié,
- frais de fonctionnement : frais des bureaux à Montreuil, frais de vie statutaire (bureau, conseil, assemblée), des honoraires (comptabilité, commissaire aux comptes, notaire, ...), frais bancaires, taxes foncières non refacturées
- les charges de mise à disposition des biens,
- charges locatives et les taxes foncières qui sont refacturées.

Le fonctionnement fait ressortir un excédent ce qui permet à l'UACE de financer ses dépenses courantes.

2. RESULTAT DE L'ACTIVITE IMMOBILIERE

Ce résultat est composé des activités principales de l'UACE dans la gestion de son patrimoine, à savoir :

- ⇨ **Cession des biens immobiliers** : outre les prix de cession des biens à des tiers, ce poste inclus également les indemnités d'assurance en cas de sinistre. La valeur nette des biens correspond à la valeur nette comptable au jour de la cession. Les charges sur opérations immobilières comprennent les frais et honoraires directement liés aux opérations immobilières (notaire, frais, taxes, hypothèque, ...).

- ⇨ **Legs encaissés et reversés** : Le statut de RUP permet à l'UACE de recevoir des libéralités (legs et donations). Pour certaines libéralités, le donateur a souhaité l'affecter à une communauté ce qui oblige l'UACE à reverser 90% des sommes perçues. L'UACE conserve 10% des libéralités pour l'affecter à des projets associatifs de solidarité. Les charges sur legs sont composées des charges liées aux biens immobiliers reçus en legs dans l'attente d'être vendus (charges de copropriété, assurance, taxes foncières, ...).

- ⇨ **Solidarité hors investissement UACE :** à titre accessoire pour financer les travaux réalisés par les communautés, l'UACE peut accorder des aides sous forme d'aides financières non remboursables.

- ⇨ **Intérêts sur emprunts bancaires** : correspond aux intérêts sur les emprunts souscrits par l'UACE.

- ⇨ **Contribution financières versées par les groupes en remboursement des emprunts bancaires pour le financement des travaux** : ce poste comprend les remboursements reçus des groupes de la totalité des échéances.

3. RESULTAT HORS EXPLOITATION

Cette dernière partie tient compte des autres éléments du compte de résultat non repris dans les rubriques précédentes. Ils sont généralement non financiers, c'est-à-dire sans impact sur la trésorerie :

- ⇨ Les produits et charges divers : il s'agit d'éléments à caractère exceptionnel non récurrent d'ajustements comptables de solde de comptes
- ⇨ Amortissements : correspondent aux amortissements des biens immobiliers selon les règles énoncées dans l'annexe des comptes.
- ⇨ Provisions/dépréciations : correspond aux dotations et reprises des dépréciations ou provision conformément aux règles comptables.
- ⇨ Quote-part de financements extérieurs des immobilisations : correspond à la reprise des subventions publiques et des financements privés reçus d'associations/fondations au fur et à mesure des amortissements des biens financés.

UACE - Résultat 2024

	2022	2023	2024 Budget	2024
Cotisations	342 727	405 171	450 000	455 365
Produits du patrimoine	786 638	843 716	888 234	905 768
Mise à disposition de biens	165 682	171 608	172 281	176 330
Produits divers de fonctionnement	1 690	1 904	-	163
Produits de fonctionnement	**1 296 737**	**1 422 399**	**1 510 515**	**1 537 626**
Œuvres sociales	10 010	10 659	11 000	11 580
Charges de personnel	214 806	264 875	313 234	287 859
Frais de fonctionnement	114 186	129 010	132 130	122 194
Mise à disposition de biens	164 900	171 328	171 000	176 334
Charges refacturées	767 116	838 893	875 000	852 555
Charges de fonctionnement	**1 271 017**	**1 414 765**	**1 502 364**	**1 450 522**
Résultat de fonctionnement	**25 720**	**7 634**	**8 151**	**87 103**
Prix de cession des biens	313 700	222 834	-	8 500
Valeur nette des biens sortis	262 052	- 558 965	-	-
Charges sur opérations immobilières	-	- 117 552	-	- 31 005
Legs encaissés	335 414	515 976	-	256 661
Legs reversés	10 619	- 466 542	-	- 194 028
Charges sur legs	- 7 468	- 9 987	-	- 986
Solidarité hors investissements UACE	- 6 000	- 86 033	-	-
Intérêts sur emprunts bancaires	- 239 302	- 260 668	- 260 000	- 420 110
Reversement des groupes	1 394 774	1 769 806	2 000 000	1 708 189
Résultat de l'activité immobilière	**2 063 789**	**1 008 870**	**1 740 000**	**1 327 221**
Solidarité Mouvement	-	-	-	
Produits divers	39 974	123 110	-	22 689
Charges diverses	- 613 540	- 61 165	-	- 113 848
Amortissements	- 2 902 632	- 3 189 953	- 3 500 000	- 3 340 821
Dotation aux dépréciations	- 12 552	-	-	-
Quote part financement extérieur	346 877	478 095	560 000	440 591
Reprise de dépréciations	619 224	-	-	-
Résultat hors exploitation	**- 2 522 650**	**- 2 649 913**	**- 2 940 000**	**- 2 991 390**
Total des produits	5 136 552	4 951 757		3 974 255
Total des charges	5 883 393	6 585 166		5 551 320
Résultat de l'exercice	**- 746 841**	**- 1 633 409**	**- 1 191 849**	**- 1 577 065**

UACE - Tableau flux de trésorerie 2024

	31/12/2023	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net	**-1 633 409**	**-1 577 065**
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :		
+ Dotations aux amortissements et provisions (*hors actif circulant*)	3 189 953	3 340 821
- Reprises sur amortissements et provisions (*hors actif circulant*)	-	-
- Plus-values de cession (ou moins value de cession)	336 131	-8 500
- Quote part subventions d'investissement virée au résultat	-157 469	-174 498
+/- Variation des fonds dédiés	129 875	-266 093
- Autres ajustements d'éléments non financiers	-	9 147
Marge brute d'autofinancement	**1 865 080**	**1 323 813**
Variation du besoin en fonds de roulement liés à l'activité	-616 597	-3 866 625
Flux net de trésorerie générés par l'activité	**1 248 484**	**-2 542 812**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-7 371 380	-3 156 488
Prix de cession d'immobilisations corporelles	222 834	8 500
Prêts accordés	-	
Remboursements des prêts	-227 599	-91 202
Participation des groupes	3 614 513	2 595 231
Subventions d'investissements reçues	1 394 963	-
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**-2 366 667**	**-643 959**
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Emprunts de l'exercice	2 685 945	4 293 182
Remboursements d'emprunts	-1 441 980	-1 349 451
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	**1 243 965**	**2 943 731**
VARIATION DE TRESORERIE	**125 782**	**-243 040**
Trésorerie d'ouverture	2 288 244	2 414 026
Trésorerie de clôture	2 414 026	2 170 986

F.-M. RICHARD
& ASSOCIÉS
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

Union des amis et compagnons d'Emmaüs - UACE

47, avenue de la résistance

93100 MONTREUIL

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Aux membres de l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

Avec l'association Emmaüs Nevers

Personne concernée :

Monsieur Philippe LECOMTE, responsable de la communauté Emmaüs Nevers et administrateur de l'UACE.

Nature et objet :

Reversement à la communauté Emmaüs Nevers de legs reçus.

Modalités :

La charge liée au reversement de legs par l'UACE est inscrite dans les comptes de l'exercice 2024 pour 129 807 €.

Date d'autorisation :

Conseil d'administration du 15 mars 2023.

Avec l'association d'Emmaüs de Paris

- *Personne concernée :*

  Monsieur Jean-Louis POUYER, vice-président du conseil d'administration de l'association Emmaüs Paris et président de l'UACE.

- *Nature et objet :*

  Reversement à l'association Emmaüs Paris de legs reçus.

  Modalités :

  La charge liée au reversement de legs reçu par l'UACE est inscrite dans les comptes de l'exercice 2024 pour 15 719 €.

  Date d'autorisation :

  Conseil d'administration du 15 mars 2023.

Paris, le 17 juin 2025

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE